

**29**



# **Journal**

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

L'hon. Herménégilde Chiasson,  
lieutenant-gouverneur

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

**le mercredi 2 avril 2008**

Deuxième session de la 56<sup>e</sup> législature  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)



le mercredi 2 avril 2008

10 h

Prière.

L'hon. S. Graham remet un message de S.H. le lieutenant-gouverneur au président de la Chambre, qui, les parlementaires debout, en donne lecture ainsi qu'il suit :

Fredericton (N.-B.)  
le 2 avril 2008

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés,

Je vous remercie de votre adresse. Je suis persuadé, soyez-en assurés, que vos délibérations seront animées du désir sincère de promouvoir le bonheur et la prospérité de la population de la province.

Le lieutenant-gouverneur,  
(signature)  
Herménégilde Chiasson

M. Urquhart (York) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition au nom de gens du DSL de Kingsclear contre le vote tenu le 18 juin 2007 sur la *Proposition conjointe d'entente sur le partage des services de loisirs entre la ville de Fredericton et les districts de services locaux (DSL) avoisinants*. (Pétition 11.)

Conformément au paragraphe 44(4) du Règlement, M. Harrison, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que l'intention de l'opposition est que les affaires émanant de l'opposition soient étudiées dans l'ordre suivant le jeudi 3 avril 2008 : 1) motion 59 et 2) deuxième lecture du projet 24.

L'hon. M. Murphy, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur le budget puis celui sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les régies régionales de la santé*.

Le débat reprend sur la motion 56, dont voici le texte :

que la Chambre approuve en général la politique budgétaire du gouvernement.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. Fraser, vice-président, assume sa suppléance.

Après un autre laps de temps, le débat est ajourné sur la motion de M. Kenny.

---

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 34, *Loi modifiant la Loi sur les régies régionales de la santé*.

La séance, suspendue d'office à 12 h 30, reprend à 14 h. M. Fraser, vice-président, est au fauteuil à titre de président suppléant de la Chambre.

Après un certain laps de temps, le président suppléant interrompt les délibérations et met M. Mockler en garde contre les propos à caractère politique pendant la présentation d'un invité.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Le débat se poursuit. Après un autre laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 18 h.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère de la Justice et  
de la Consommation pour 2006-2007

(1<sup>er</sup> avril 2008).